

Regards croisés

Pierre Lara
Président



Michel Andignac
Directeur général



VOUS AVEZ ENGAGÉ UNE DÉMARCHE POUR DEVENIR UNE MUTUELLE À MISSION, QUELLES EN SONT LES RAISONS ?

Pierre Lara Depuis son origine, notre mutuelle a su s'adapter à l'évolution de son environnement tout en restant fidèle à ses principes fondateurs. C'est pour continuer dans cette direction que nous avons pris la décision de faire de la Carac une mutuelle à mission. À ce titre, l'adoption unanime d'une *raison d'être*, lors de l'Assemblée générale du mois de juin 2023, constitue à la fois une étape importante de notre histoire et le jalon fondateur de notre démarche. Dans le contexte de développement et d'ouverture insufflé par notre plan stratégique, de nombreux défis nous attendent et cette *raison d'être* représente la boussole qui guide nos prises de décisions. Elle accompagnera la diversification de notre offre de service, la définition de nouveaux indicateurs de performance et l'ouverture de notre modèle, au profit des adhérents.

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR L'ANNÉE 2023 ?

Michel Andignac Cette année a été exceptionnelle à bien des égards. Nous vivons des moments riches, intenses, mais aussi passionnants avec notre plan stratégique Ambition 2030. Ainsi, nous avons continué à mettre en avant la singularité de notre mutuelle en améliorant l'accessibilité de nos offres tout en soutenant le pouvoir d'achat de nos adhérents. Par ailleurs, nous avons poursuivi notre transformation en faisant évoluer et en modernisant notre modèle relationnel, afin de répondre toujours mieux aux attentes de nos adhérents. Notre politique financière s'est révélée particulièrement performante avec des engagements toujours plus importants en termes de durabilité. Enfin, nous avons franchi une étape importante dans l'ouverture de notre mutuelle afin de garantir notre indépendance et d'assurer notre pérennité.

LA RETRAITE MUTUALISTE DU COMBATTANT (RMC), CONTRAT EMBLÉMATIQUE DE LA CARAC, A FÊTÉ SES 100 ANS : COMMENT AVEZ-VOUS CÉLÉBRÉ CET ANNIVERSAIRE ?

P. L. Nous avons souhaité organiser un colloque autour d'une ambition commune : commémorer l'engagement de nos prédécesseurs et réaffirmer le nôtre. Ce n'est pas un hasard si l'ensemble des personnes qui sont intervenues ce jour-là ont évoqué la RMC à travers sa dimension humaine. En effet, il ne s'agissait pas de valoriser un produit financier, mais de témoigner de notre attachement collectif au droit à réparation. Ce centenaire était résolument tourné vers l'avenir, comme nous l'avons perçu à travers les témoignages d'experts et de bénéficiaires de la RMC. Cela nous a permis de rappeler que les combattantes et les combattants d'aujourd'hui pouvaient compter sur la force et la constance de notre accompagnement.

L'ANNÉE 2023 A AUSSI ÉTÉ MARQUÉE PAR L'ACQUISITION D'AGEAS FRANCE, AUJOURD'HUI SELENCIA. DANS QUELLE LOGIQUE AVEZ-VOUS RÉALISÉ CETTE OPÉRATION ?

M. A. Nous avons conscience que la Carac était arrivée à une étape importante de sa trajectoire, où pour continuer à se développer et lutter efficacement contre l'attrition naturelle de son portefeuille historique, elle devait accroître son rayonnement sur son marché et élargir son modèle à de nouveaux partenaires qui partagent ses valeurs. L'acquisition de SELENCIA nous permet d'accéder à un marché où nous n'étions pas encore présents : celui des conseillers en gestion de patrimoine (CGP), dont la clientèle complète parfaitement la nôtre. Cette acquisition nous offre également l'opportunité d'enrichir notre offre, au profit de nos adhérents au profil plus patrimonial.



Forts de nos nombreux atouts, nous abordons l'année 2024 et le 100^e anniversaire de notre mutuelle avec confiance, prêts à relever les défis à venir.

Pierre Lara
Président



La forte dynamique affichée en 2023 et notre robustesse nous permettent d'être confiants pour l'avenir et la poursuite de notre transformation.

Michel Andignac
Directeur général

LES RÉSULTATS 2023 SONT POUR LE MOINS POSITIFS : POUVEZ-VOUS NOUS LES COMMENTER EN QUELQUES MOTS ?

M. A. Dans un marché complexe, le chiffre d'affaires de notre mutuelle est en effet en forte croissance et s'est établi à 600 millions d'euros, progressant de plus de 21 % par rapport à 2022 : un record qui traduit le dynamisme du réseau commercial et l'engagement de l'ensemble des équipes. Quant au chiffre d'affaires consolidé du groupe Carac, il se monte à 767 millions d'euros, en progression de 55 % par rapport à 2022. La solidité de la Carac s'est également renforcée pour atteindre un ratio de solvabilité de 303 % pour la mutuelle et de 263 % à l'échelle du Groupe, qui sont parmi les meilleurs standards du marché.

P. L. Dans le contexte très concurrentiel où nous évoluons, je me félicite également de l'augmentation significative du nombre de nouveaux adhérents de la Carac, de plus de 58 %. Par ailleurs, la dynamique commerciale de 2022 s'est confirmée, avec une belle progression sur l'ensemble de l'offre d'épargne et de retraite, grâce à une gamme d'assurance vie qui répond aux attentes de nos adhérents. La collecte nette épargne retraite est en forte progression de 123 % sur l'année 2023, un résultat qui intègre en outre, une diminution des rachats : preuve de la fidélité de nos adhérents.

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2024 ?

M. A. La forte dynamique affichée en 2023, ajoutée à notre robustesse, nous rend confiants en l'avenir et la poursuite de notre transformation. Cela nous permettra d'apporter des réponses aux enjeux sociaux et environnementaux de long terme qui préoccupent nos adhérents. Voilà pourquoi, en 2024, nous continuerons à œuvrer pour faire de la Carac un acteur de référence sur le marché de l'épargne et de la retraite à l'occasion de son centième anniversaire, en construisant de nouveaux ponts entre notre passé, notre présent et notre avenir. Avec en point d'orgue, la mise en œuvre des objectifs statutaires dans le cadre de la mutuelle à mission.

P. L. Je crois en nos métiers, en notre engagement social, en nos valeurs d'entraide et de solidarité et en notre recherche de durabilité, pour nous donner l'élan de poursuivre ce que nos prédécesseurs ont initié il y a cent ans. Fortes de nos nouveaux atouts et du supplément d'âme qu'apporte notre *raison d'être*, les équipes de la Carac abordent l'année 2024 et le centième anniversaire de la mutuelle avec confiance et sont prêtes à relever les nombreux défis à venir. ■